

Ø

Ø

: Ô Ô

Õ

Ù

Õ Õ Õ

Õ Õ 1972

Ù

Ù

Ù

Ù

Õ

Ù

Õ Õ Õ

Ù

Ù

Õ Õ

Ù

Õ Ù

Ù

Õ Õ Û

Ù

Ù

Ù Ù

Õ

Õ

Û

Õ Õ

Û

Û

Û

Õ

Û

Õ ÛÕ

Õ Õ

Û

(l'accès à l'information)

.(l'accès à la justice)

Û

Û

Û

Û

Û

Û

Û

Ô

Ô

Ô

Ô

Ô

Ø

.¹

Õ

Õ

Õ

Õ

Õ

Õ

Û

Û

Ø

Ø

:Ø

Õ

Õ

Õ

Õ

Û

Õ

Õ

Õ

Õ

Û

Û

Õ

Õ

Õ

Û

Õ

15

Õ

Ù

Ù

Ù

Ù

Õ

2005/03/01:

Ù

" La constitutionnalisation de la charte – "

Õ

Õ

Õ

Õ

07

Õ

Õ

14

Ù

1955

16

Ù

Ù

Ù

1991

17

18

29

Õ

Õ

Ù

Õ

Õ

Ù

Ù

ÙÕ

07

L120-1

Ù

Õ

Õ

19

Õ

Õ

Ù

201983/10/07:

Õ

Õ

21

Õ

35

1996/10/03:

Ù

05

Õ

09

Ù

1996/08/05

22

10/03

Ù

Õ

Õ

Õ

Ù

Ù

Ù

Õ Õ 03

23

Õ Õ

Õ -..... : Õ

":

Ù

Õ Õ "

Õ Õ Õ Õ

35

24

Ù

25

Ù

Õ

26

Ù

Ø

:

Õ Õ Ù

Õ Ù

Õ - Õ -

Ù

Õ Õ Ù

Ù

Õ

Õ Õ

Õ

Ù Ù

Õ Õ Õ Õ

Õ

:

. Ø :Ø

" la consultation "

Õ Õ Õ

Õ Õ

Ù

Ù

Õ Õ Õ

Ù

27

Õ Õ Õ

Õ Õ

Õ Õ

Ù

Ù

Õ

Ù

²⁴ Õ Õ Ù

Ù

28

Õ Õ

Õ

Õ Ù Õ Õ Õ Õ

Õ Õ Õ

" " " "

:Ø

Õ

L' étude d'impact (EIE)²⁹

Õ

" Õ Õ

" Ù ³⁰

Õ Ù

Ù

Õ Õ Õ

Õ ÛÕ
Õ

"éclairer le décideur "

31.

Õ Õ
Õ Õ Õ Õ Õ 32
Õ

Õ "
Ù

1969³³

Õ Õ Õ 34 02

Õ 10/03 Õ Õ Õ 35 49

: Õ 145/07 :

Õ 36 2007/05/19

Õ 1992 " " Õ

37.

Ù

"

"

Õ Õ

Ù

Õ Õ

Ù

Ù

Õ

Ù

Õ

Ù

Õ Õ

38

Ù

Õ

(EIE)

-

Ù

-

Õ

Õ

Õ

Õ

Ù

39

Ù

Ù

"

Ù

Ù

⁴⁷"commissaire enquêteur-

Ù

Ù

le débat public

Ù

⁴⁸

(les parties prenant)

Ù

Ù

Ù

Ù

Ù

⁴⁹

Ø

" la Concertation "

õ

ùõ

õ

Ù

õ

õ

õ

õ

Ù

Ù

Ù

⁵⁰

Ù

õ

Ù

Ù

(les administré)

Û Õ Õ
Û⁵¹
Õ Õ Õ Õ Õ
Õ

ÛÕ

(se faire) Õ Õ Õ
Õ
Õ Õ Õ Õ

Û Û

entendre

⁵²

(s'entendre)

Õ Õ Õ Õ
Õ Õ Õ Õ
Õ Õ Õ

Û Û

"L003-2"

Õ

Õ

⁵³Û

Õ Õ Õ

02/04

ÛÕ Õ Õ

⁵⁴

Û

Õ Õ

Õ Õ Õ

Û

∅

:∅

Õ Õ

" le Débat Public"

Õ

Û

Û

Õ Õ

Õ

⁵⁵

Õ Õ Õ Õ
Õ

Õ 56
Õ Û

57 Û Û Û

Õ Û Û Û

Õ Û Õ Û
Õ Õ Õ Û

Õ Õ Û

Õ Õ Õ Û Û

Õ Õ Û
" Õ Õ Õ Õ " Û Õ

Õ 1995/02/02 101/95 "C.N.D.P"
- Û " Û Û 58

Õ Õ Û 59 "B.A.P.E
Õ Õ 101-96 02 Û Û

Õ Õ Õ Û (C.N.D.P)

Õ Û Û Û Û

Õ Õ Û Û Û Û
60 Û

Õ Õ

Õ , Ù

Õ Ù Ù

Õ ,

Õ

Õ Õ Õ Õ Õ Ù Ù ,

Ù

Õ

, Ù

Ù

Ô Ô

Ô

:

Ø

Dialogue territorial "

Ù

Õ Ù " concertation "

"

Õ

Ù

, Ù

Õ

Ù

.⁶¹

Ù

Ù

Ù

Ù

Ù

Õ

.⁶²

Õ

Õ

Õ

Õ

Ù

Ù

Õ Ù Õ
Ù
Õ Õ Õ Ù Õ Õ Ù
Õ
Õ Õ Õ Õ
(une gestion concertée)

63

Õ Ù Ù Ù Ù
Õ Õ Ù
Õ Ù
Õ Õ Õ Ù Õ
Õ Õ Õ " Comédie - "
(la gestion concertée)

Afip " " Geyser "

64

Õ Ù Ù
Ù
Õ Õ Õ Õ
Õ Õ Õ Õ

65

Õ Ù Õ
Õ Õ Õ Õ Õ
Ù
Õ Õ Õ Ù Ù
Õ Ù
Õ Ù Õ

Õ

Ù

Õ Õ

Ù

Õ Õ Õ

Ù

Õ Ù

Ù

Ù

Õ Õ Õ

,

Õ Õ Õ

Ù

Õ Õ

Ù

Õ Õ Õ

Õ

Ù

Õ Õ

Õ

Õ Õ

Ù Ù Ù

Ù Ù

Ù

Õ

Ù Ù

Ù

Ù

Õ

Ù

Ù

Õ Õ Õ

Ù

Ù

Õ Õ

10/03

Õ

Õ Õ

66

Õ Õ Õ

Ù

Õ Õ

Ù

Õ Õ Õ Õ

Õ Õ Õ Õ

Õ Õ Õ Õ Õ

Ù

Õ Õ Õ

Ù

Ô

1- Alexandre Kiss , " Définition et nature juridique d' un droit de l' homme à l' environnement " , UNESCO , Paris , 1987 , p:27.

2- Stephen Stec et Susan Casey-Lefkowitz ,Convention de la CEE sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement,Convention d'Aarhus :Guide d' application, le Centre regional pour l'environnement de l'Europe central et oriental , Nation Unies, New York et Genève , 2000 p :109.

3- La participation du public au processus de decision dans le cadre de la directive cadre sur l' eau , exemple du bassin Loire- Bretagne , Agence de l' eau Loire- Bretagne , Assemblée générale du RIOB, janvier 2004 , p :06.

4- Démocratie et gouvernance mondiale quelles regulation pour le XXI siècle ?,Edition UNESCO- Karthala, Paris-France , 2001, p :57.

5- Démocratie et gouvernance mondiale quelles regulation pour le XXI siècle ?,op-cit , p :57.

(La Résolution)

- 6

- Stephen Stec et Susan Casey-Lefkowitz , op-cit , p :111. : , /10/28 37/7:

7- Florence Denier Pasquier , Du développement durable au Principe de participation "La mise en œuvre du Principe de participation ",Tome 02 , Délégation regional du CNFPT des Pays de la Loire Pôle de compétences «Développement des territoires» , France , Juin2006 , p :05.

" : 5-27 /27 Ù - 8

- : , () 01 04: -9
.1992 , 1992/05/19
() : -1": 23 - 10
Ù
-3 ,...
Ù Ù -"21
-Ù ISBN92-807-1924-6:
.20 : ,2000 ,
Ù » : 01 /13 -11
.«
" Ù -12
03 - 02 Ù
: : Ù Ù 1980
- Déclaration de Salzbourg 1980, Annexe au document, "environnement et droit de l'homme", UNESCO , paris , 1987, p: 176.
13- ibid , p: 176.
14- Stephen Stec et Susan Casey-Lefkowitz , op-cit , p :109.
Õ Õ Ù -15
Õ Õ Ù
Õ Õ Ù : , Ù
Õ Ù
: ,
- Liste des activites visees au paragaph 1(a) de l' article 6, voire : - Stephen Stec et Susan Casey-Lefkowitz , op-cit , p :203.
Õ Ù " : 07 -16
Õ Õ
:
- Jean-Marc Fevrier , Les principes constitutionnels d' information et de participation , Revue Juris Classeur , Environnement , n°: 04 , 2005 , p:31.
17 - Leme Machado Paul Affonso , "Le droit L'environnement au Brésil." , Université de Limoges , Paris , S.D.E , p: 31.
18- Loada Augustin Marie Gervais , " le droit à la participation en matière d'environnement au Burkina Faso" , in Rossi George et Lavigne Deliville Philipe et Narbeburu Didier (Sous la direction

de) , "Sociétés rurales et environnement , Gestion des ressources et dynamiques locales au sud" , Editions Karthala , France , 1998 , p: 347.

19- Prieur Michel, Droit de l'environnement, Droit de l'environnement ,Edition Dalloz , 3eme éd ,Paris , 1996, p: 101.

20- Gibril Nouroudine et Asseboni Alida , L' accès à l' information et la participation du public à la prise de décision publique en droit africain de l' environnement , communication au colloque sur La protection de l' environnement au cœur du système juridique international et du droit interne , acteurs valeurs et efficacités , 19-20/05/2001, Université de Liège , Bruylant , Bruxelles - Belgique , 2003 , p: 257. p:263

21- Gibril Nouroudine et Asseboni Alida N, op-cit, p:263

22- LOI N° 96/12 du 05/08/1996 Portant Loi-cadre Relative a La Gestion De L' environnement au République du Cameroun , sur le sit : www.Droit-Afrique.com.

-: " : 02 -23

"
Û " : 35 -24

Û

." Û

: 36 Û Û -25

-Loi n°2004/003 du 21 Avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun Loi (Code de l'urbanisme) , www.Droit-Afrique.com.

10/03

Û

Û

145/07: 2004/12/25

Û

: 07 Û Û -26

- Article 7 : «La politique forestière national est fondée sur les principales options fondamentales suivantes - la participation et la responsabilisation effective de la population dans la conception , l'exécution, le suivi et l'évaluation des activités forestières, notamment à travers la gestion décentralisée des ressources naturelles» ,

- Loi N°006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant code forestier au Burkina Faso, sur le sit : www.Droit-Afrique.com.

27- Information, participation du public, concertation et association dans les Plans de Prévention des Risques MEDD/DPPR/SDPRM – CERTU - 12 décembre 2006 , p :04.

28- Menelet Brian, "les réalités de la démocratie participative dans l' aménagement de l' équipement du territoire : les apports de la loi démocratie de proximité " , Revue droit public et de la science politique en France et à l' étrange , L.G.D.J , n°03 , 2 eme partie , 2004 , p: 722.

-29Compte-rendu de la journée régionale sur le thème : Le dialogue territorial, au service de la gestion des territoires , 15 juin 2005, Concoret (Morbihan) , Programme Comédie , 2005 , p :04.

l'évaluation) Õ (L'impact environnemental) - 30

.(environnementale

31- Stephen Stec et Susan Casey-Lefkowitz , op-cit , p : 116.

32- Patrick Michel, L'étude d'impact sur l'environnement, BCEOM, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, P :06.

33- Koassi d'Almeida , Cadre institutionnel législatif et réglementaire de l'évaluation environnementale dans les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien :Les indicateurs de fonctionnalité, les écarts fondamentaux et les besoins prioritaires Essai de typologie , Collection Évaluations Environnementales , Volume 1, Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d impacts (AIEI/IAIA) , Québec- CANADA,2001, p :20.

34-Barry Sadler, Étude internationale sur l'efficacité de l'évaluation environnementale ,Rapport Final , Agence canadienne d'évaluation environnementale, Travaux publics et Services gouvernementaux , Canada, 1996 , p :181.

35- Prieur Michel, Droit e l'environnement, op, cit, p: 71.

36- Art.49 de la Loi n°11-03 promulguée par le dahir n°1-03-59 du 12 mai 2003 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement au Maroc , www.Droit-Afrique.com.

2007/05/19 145/07 : - 37

2007./05/22 : 34 :

- 38 Principe 17: « Une étude d'impact sur l'environnement, en tant qu'instrument national, doit être entreprise dans le cas des activités envisagées qui risquent d'avoir les effets nocifs sur l'environnement et dépendent de la décision d'une autorité nationale compétente ».

Û Û , Û , Û -39

, Õ 2004 Õ 28-27 , Õ Û

: , 2004 , - , (AHED)

.31

40- Évaluations Environnementales , Volume 1, Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d impacts (AIEI/IAIA) , Québec- CANADA,2001, p :31.

Õ 145/07

Õ

Û Û , Û

, Õ Õ

: / Û , - :

. 2010 , -

" Û " Û Û Û Û -41

Õ , 900

Û Õ Õ , " Focus Groups "

Õ

.40 : , Û -:

Õ Ù -42

Ù Ù

- Étude d'impact sur l'environnement du projet de construction du gazoduc ouest africain Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), Fiche technique MOGED, Décembre 2007, p: 01.

Ù - 43

Õ Õ Ù R11-14 R 11-4

(Code de l'expropriation)

- Scovazzi Tullio , " L'enquête publique et la protection de l'environnement" , communication au colloque de Tunis sur "la protection juridique de l'environnement" 11 – 13 Mai 1989 , presses des imprimeries reunites , Tunisie , 1990, p:318.

Art. L123-18 Art. L123-1 : -44

42- la loi relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement dite loi « Bouchardeau » et son décret d'application du 23 avril 1985 , voire:-Florence Denier Pasquier , op-cit , p :13.

» : 21 -45

Õ Õ 1990/12/01 : 29/90 : 36 , 26 -46
.1990/12/02 : , 52

Õ Ù -47

" L123-4 " Õ

" L121-8 " Ù -48

Õ , 2 , -49

.04: , 1992 , 2

Õ Õ Õ - Õ

Le droit d'être " Ù Ù

Õ Õ Õ 02/29 Ù " entendu

-voir Thierry Tanquerel, « La participation du public aux décisions en matière d'aménagement et d'environnement en Suisse », in René Hostiou, Jean-François Struillou, éd., La participation du public aux décisions de l'administration en matière d'aménagement et d'environnement, Cahiers du GRIDAUH no 17/2007, Paris, 2007, p. 97.

50-ompte-rendu de la journée régionale sur le thème « Le dialogue territorial, au service de la gestion des territoires », 15 juin 2005, Concoret (Morbihan), Programme Comédie, 2005, p:04 -05.

-51 Menelet Brian, " les réalités de la démocratie participative...." ; op, cit, p:723.

52- Regards pluridisciplinaires sur des expériences locales de concertation et de médiation environnementales 5 études de cas de dialogue territorial , Séminaire acteurs-chercheurs , le 27 JUIN 2006 , GEYSER - AFIP - Programme COMEDIE , France . Mars 2007 , p:16.

53- Jamay Florence, "principe de participation", collection des Juris-Classeur , Environnement , Vol 01 , 2002 , p:11.

20/04: 9 -54

55 Jamay Florence, "principe de participation", op-cit, p:14.

Õ Õ Û - 56

. Õ Û

Menelet Brian, " les réalités de la démocratie participative...." ; op- cit, p:723.

57- ibid, p:724 – 725 .

Õ Õ -58

Õ Õ

Û

Õ Û

Û Õ Õ à la démocratie de proximité 2002-276

Õ 21 134

- Loi n° 101-1995 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l' environnement , J.O.R.F. du 03 février 1995 page 1840 (NOR: ENVX 9400049L).

- Loi n° 276-2002 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité , J.O.R.F. n° 50 du 28 février 2002 page 3808 (NOR: INTX0100065L).

-59

Õ Û Û Û Û

-Grandbois Maryse , "Droit de l'environnement et participation du public : les audiences publiques au Québec " , communication au colloque de Tunis sur "la protection juridique de l'environnement" , 11 – 13 Mai 1989 , presses des imprimeries reunites , Tunisie , 1990 , p:330-332.

101-95 02 -60

Û 06 2003 1997

Û 07 Û Û 2003

" Û Û Û Û

" : " projet de liaison autoroutière Amiens-Lille-Belgique -débat public SUR Projet de liaison autoroutière Amiens -Lille-Belgique (LAALB) septembre 2003-20 janvier 2004 , Bilan établi par le President de la Commission nationale du débat public 19 mars 2004, Commission nationale du debat public (CNDP) , Paris-France, 2004.

61-Séminaire et forum sur la concertation et la médiation environnementales, Charbonnières- les Bains 27 et 28 Juin 2006, GEYSER - AFIP - Programme COMEDIE 2007, p:12.

62- ibid , p:16.

63- ibid , p :16.

64-Rencontre régionale dialogue territorial, La concertation entre acteurs locaux Quelles valeurs ajoutées pour la gestion des territoires ?, programme Comédie (Concertation et Médiation pour l'Environnement et le développement local) animé par l'AFIP et l'association Geysier , rencontre organise à Besancon, IUFM de Montjoux , le 27/11/2007 , p:02.

Õ : -65

, " Concertation préalable à l'implantation d'un parc éolien " Õ Õ

Û

- 40fiches d'expériences de dialogue territorial - Séminaire et forum sur la concertation et la médiation environnementales - Lyon, 27 et 28 juin 2006, Le programme Comédie2006,

Õ Õ Û -66

Õ Õ

Õ Û 2011

Õ Õ

Õ

Û

Û

Õ

Û

Õ Õ Û : " -
 ,2011 Õ 16-14 Õ " "

, " Õ Õ Õ : " -
 , 2011 16-14 "